

MONTRÉAL

La valeur des immeubles résidentiels grimpe de 23,5 %

La Ville pourra toutefois ajuster à la baisse les taux de taxation Page A 2

www.ledesvoir.com

LE DEVOIR

VOL. CI N° 209

LE JEUDI 16 SEPTEMBRE 2010

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$

SUN TV NEWS

Teneycke part, la police entre en scène

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Une importante secousse sismique a ébranlé la planète média lorsque Kory Teneycke, cet ancien porte-parole du premier ministre Stephen Harper qui voyait à la destinée du futur Sun TV News, a annoncé hier son départ de l'empire Québecor. Cette démission, aussi fracassante qu'inattendue, survient alors que des allégations de comportement criminel fusent.

Kory Teneycke, un gourou des communications réputé pour son style abrasif et irrévérencieux, a reconnu qu'il était devenu pour Québecor un paratonnerre s'attirant tellement de critiques qu'il mettait en danger la future chaîne d'information de l'empire, Sun TV News. Il tire donc sa révérence.

«Il est devenu de plus en plus clair que mon engagement dans le projet ne contribuerait qu'à enflammer davantage le débat et à envoyer une fausse image de ce que Sun TV News aspire à être. En outre, cela pourrait nuire considérablement à la perception du public vis-à-vis du réseau et même mettre en péril notre demande de licence», a-t-il dit lors d'une conférence de presse tenue à Ottawa, où il est basé. «J'espère que mon départ permettra de remettre les compteurs à zéro, d'abaisser la température et de tenir un débat plus rationnel sur l'octroi d'une licence à Sun TV News, un débat qui ne soit pas obscurci par les considérations politiques et les controverses.»

La chaîne Sun TV s'est fait refuser cet été, par le CRTC, la licence qu'elle convoitait et qui lui aurait garanti une distribution obligatoire à tous les abonnés du câble. Des rumeurs voulaient que le gouvernement nomme Luc Lavoie, de Québecor,

VOIR PAGE A 8: TENEYCKE

Un guichet unique pour les entreprises

La SGF et Investissement Québec fusionneront

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le gouvernement Charest fusionnera Investissement Québec (IQ), une société d'État qui fait ses frais, avec la Société générale de financement (SGF), un canard boiteux qui a essuyé des pertes de plus d'un demi-milliard au cours des deux dernières années.

Le Conseil des ministres a entériné hier le projet du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Clément Gignac, qui présentera un projet de loi en ce sens cet automne. «Suite à la crise financière, on le constate, on s'en va vers une convergence. Il est important pour les entreprises d'avoir un guichet unique», a affirmé Clément Gignac au cours d'une conférence de presse.

VOIR PAGE A 8: GUICHET

INDEX

3 8	7 17 83 13 023 33 11	Annonces..... B 3	Idées A 7
		Avis publics... B 4	Météo..... B 6
		Bourse..... B 2	Monde..... B 5
		Culture..... B 7	Mots croisés. B 6
		Décès..... B 3	Sports..... B 6
		Économie..... B 1	Sudoku..... B 5
		Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

QUE VOULEZ-VOUS?



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

DE PASSAGE hier dans le fief de l'ancien premier ministre Jean Chrétien, Michael Ignatieff s'est arrêté au Festival western de Saint-Tite. Le chef libéral y a pris un bain de foule en mode cow-boy, avant de faire un saut au caucus de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada à Shawinigan. Nos informations en page A 3.

GAZ DE SCHISTE

L'exploitation rentable sans exportation

«Le véritable choix des Québécois, c'est entre des gaz de schiste provenant de l'Ouest et des gaz de schiste d'ici», dit le patron de Questerre

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

L'exploitation des gaz de schiste au Québec serait rentable même si Québec en interdisait l'exportation pour assurer son indépendance énergétique sur un maximum de générations, assure le p.-d.g. d'une des trois principales entreprises actives dans ce secteur au Québec.

«La réaction des actionnaires ne serait pas très positive», affirmait hier au Devoir Michael Binnion, le p.-d.g. de Questerre, car l'énormité du marché des États-Unis est évidemment fort alléchante. Mais, ajoute-t-il, s'il devait être fermé par une loi pour des motifs d'autarcie énergétique, le marché québécois du gaz demeure suffisamment important «pour que la santé économique de la filière soit assurée».

Il faut dire que, si les industriels du gaz ont affirmé vouloir desservir en priorité le marché québécois, l'idée d'exporter a été évoquée par

VOIR PAGE A 8: SCHISTE

- Autres informations en page B 1
- L'éditorial de Bernard Descôteaux: Un nouveau Klondike?, en page A 6

Le vaudou sort au grand jour à Montréal

75 % des 130 000 membres de la communauté haïtienne de la métropole sont vaudouisants



SOURCE: KNVA

Cérémonie ayant eu lieu en Haïti après le séisme du 12 janvier. La cérémonie du Bohun, ou la dernière prière, est consacrée au passage des âmes.

CAROLINE MONTPETIT

Femmes et hommes sont tous vêtus de blanc. Il y a Rolanda Delorme, l'ati régional de Montréal et Jacques René, celui d'Ottawa. L'ati est une sorte de chef spirituel dans la hiérarchie des vaudouisants. Il y a des ougans et des mambos, prêtres et prêtresses vaudou. Ils sont réunis dans leur nouveau local de la rue Jean-Talon, à Montréal. Les Haïtiens vaudouisants du Canada entendent travailler à la reconnaissance du vaudou dans leur pays d'accueil. Et cette semaine à Montréal, ils annonçaient l'avènement de la Confédération des Haïtiens vaudouisants du Canada, un organisme qui se donne comme mission de démystifier la pratique vaudou et de la rendre officielle. Ils prévoient par exemple l'ouverture d'un temple, qu'on appelle aussi un péristyle, ouvert à quiconque souhaiterait le fréquenter. Et leur adresse est désormais affaire publique.

Selon les membres de la Confédération, autour de 75 % des quelque 130 000 membres de la communauté haïtienne de Montréal sont vaudouisants. Or, cette religion a été largement réprimée

VOIR PAGE A 8: VAUDOU

ESPACE DE DÉCOUVERTES Radio-Canada.ca/musique

ESPACE MUSIQUE 100,7 FM

ACTUALITÉS

AFFAIRE VILLANUEVA

La SQ a omis d'entendre un « témoin crucial » dans son enquête

BRIAN MYLES

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec (SQ) chargés d'élucider la mort de Freddy Villanueva ne se sont jamais intéressés au témoignage, fort important, du délégué syndical Robert Boulé.

Le vice-président de la Fraternité des policiers de Montréal est le seul homme à avoir rencontré les policiers Jean-Loup Lapointe et Stéphanie Pilotte dans les heures ayant suivi l'intervention qui a coûté la vie au jeune Villanueva, le 9 août 2008 à Montréal-Nord.

Le coroner *ad hoc*, André Perreault, a insisté hier longuement sur le fait que M. Boulé s'est retrouvé dans une position de rêve pour un enquêteur. Il avait devant lui deux des principaux témoins de la tragédie qu'il pouvait interviewer à chaud pendant dix minutes.

Le coroner s'est demandé pourquoi aucun enquêteur de la SQ n'a cherché à recueillir la version de M. Boulé, qui était, à ses yeux, « un témoin crucial » des événements.

Selon Robert Boulé, les enquêteurs n'interrogent jamais

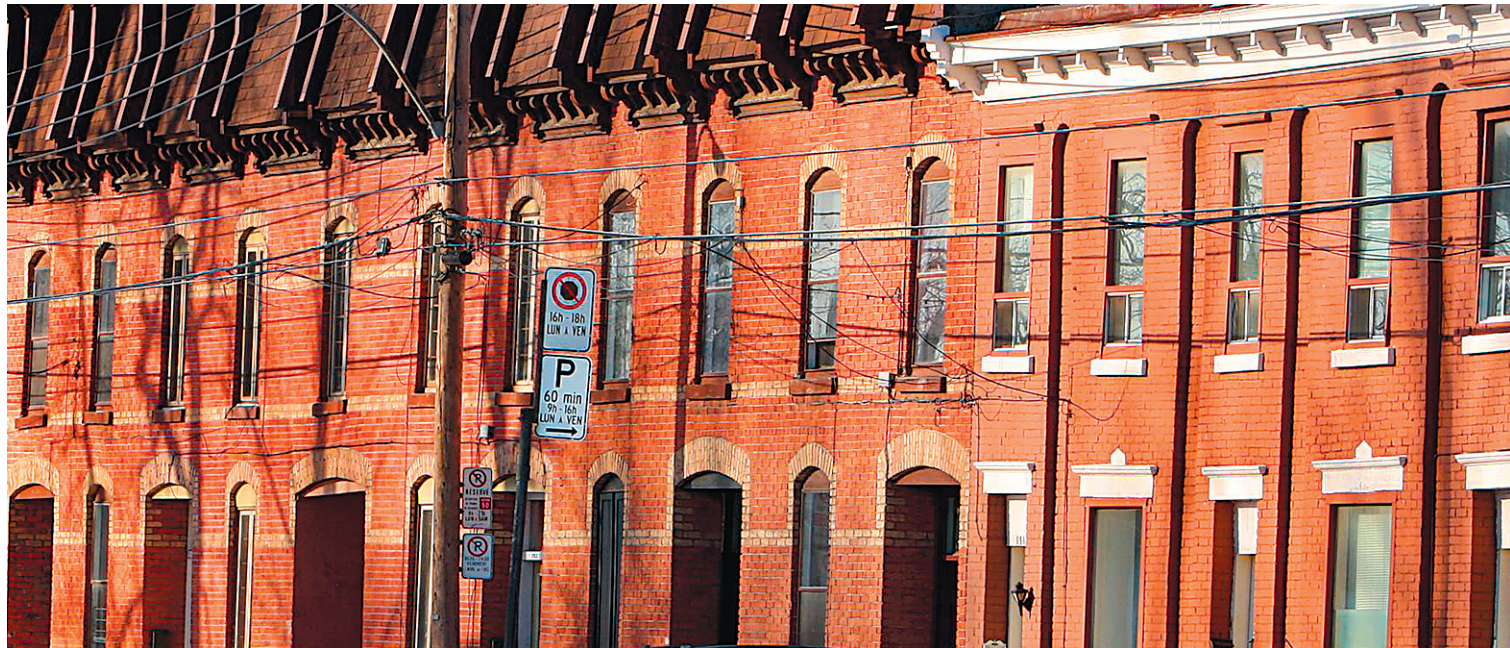
les délégués syndicaux lorsqu'il y a mort d'homme aux mains de la police. Et ce, malgré le fait que les délégués syndicaux sont souvent les premiers à rencontrer les policiers mis en cause en pareilles circonstances.

« Si quelqu'un était venu me voir, j'aurais collaboré. Je n'aurais rien caché », a témoigné hier M. Boulé. A son avis, sa conduite n'a pas été préjudiciable à l'enquête de la SQ.

La présence d'un délégué syndical est permise selon la convention collective des policiers de Montréal. Et, dans son application de la politique ministérielle, le Service de police de la ville de Montréal (SPVM) est muet sur les rôles et les responsabilités des agents syndicaux dans les enquêtes où il y a mort d'homme.

M. Boulé a par ailleurs informé verbalement le sergent-détective Jean-François Pagé, du SPVM, au sujet de sa rencontre avec les agents Lapointe et Pilotte. On ignore si l'enquêteur Pagé a transmis ces informations ou non à la SQ.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À Montréal, c'est dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal que sont enregistrées les hausses les plus importantes, avec 35,6%.

ÉVALUATION FONCIÈRE SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

Les propriétés grimpent de 23,5%

JEANNE CORRIVEAU

L'effervescence immobilière dans la métropole a eu un effet direct sur la valeur des propriétés. Sur l'île de Montréal, la valeur des immeubles résidentiels a grimpé de 23,5 %, avec des augmentations encore plus marquées pour les arrondissements du Plateau Mont-Royal, du Sud-Ouest et de Rosemont-La-Petite-Patrie, révèle le nouveau rôle d'évaluation triennal déposé hier.

Sur le territoire de l'agglomération de Montréal, ce sont les « plex » qui ont subi les plus fortes hausses de valeur entre 2006 et 2010, avec une augmentation moyenne de 26,6 % pour les six logements ou plus et de 26,7 % pour les immeubles de deux à cinq logements.

Pour leur part, les maisons unifamiliales ont vu leur valeur grimper de 21,6 % pour atteindre en moyenne 397 700 \$. Quant aux condominiums, leur valeur s'est accrue de 19,1 % sur l'ensemble de l'île. Mais, globalement, les hausses moyennes de la valeur des propriétés sont moins brutales qu'en 2006, alors qu'elles avaient atteint 47,4 %.

Au palmarès des plus fortes hausses, l'Île-Dorval, avec ses 58 résidences, trône au sommet avec 60,5 %. Dans les autres villes de banlieue, les augmentations dans le secteur résidentiel varient de 10,5 % (Côte-Saint-Luc) à 24,4 % (Baie-d'Urfé).

À Montréal, c'est dans l'arrondissement du Plateau Mont-

Royal que sont enregistrées les hausses les plus importantes dans le secteur résidentiel, avec 35,6 %. Suivent le Sud-Ouest (32,2 %), Rosemont-La-Petite-Patrie (29,4 %), Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (27,2 %), Lachine (26,9 %) et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (26,6 %).

Les hausses sont encore plus douloureuses pour les immeubles locatifs de deux à cinq logements. Dans le Plateau, par exemple, leur valeur a bondi de 41,6 %.

Le nouveau rôle d'évaluation, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2011, reflète les conditions du marché immobilier qui prévalaient le 1^{er} juillet 2009. C'est sur cette base que la Ville de Montréal confectionnera son prochain budget.

Mais il ne faut pas d'emblée en conclure que les taxes foncières des contribuables seront frappées de hausses similaires, puisque la Ville pourra ajuster à la baisse les taux de taxation, a rappelé le directeur du

budget de Montréal, Jean-François Leclair. La Ville pourrait également demander à Québec l'autorisation d'étaler le rôle foncier sur trois ans.

Les contribuables montréalais doivent toutefois s'attendre à des hausses de leur impôt foncier l'an prochain, puisque, lors de la dernière campagne électorale, le maire Tremblay s'était bien gardé de promettre un gel de taxes comme il l'avait fait pendant son mandat précédent. En 2010, les Montréalais ont subi une hausse de taxes de 5,3 %.

Selon le responsable des fi-

RÔLES FONCIERS 2011-2012-2013

Variation des valeurs

Ville de Montréal	Résidentiel	Non résidentiel
Ahuntsic-Cartierville	24,8 %	20,01 %
Anjou	22,1 %	18,5 %
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	23,1 %	16,2 %
Lachine	26,9 %	20,2 %
LaSalle	24,4 %	21,8 %
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	21,1 %	18,8 %
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	27,2 %	19,3 %
Montréal-Nord	18,9 %	18,4 %
Outremont	24,0 %	19,2 %
Pierrefonds-Roxboro	19,8 %	23,0 %
Plateau-Mont-Royal	35,6 %	32,3 %
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	24,5 %	23,2 %
Rosemont-La Petite-Patrie	29,4 %	25,4 %
Saint-Laurent	21,4 %	16,7 %
Saint-Léonard	20,1 %	21,7 %
Sud-Ouest	32,2 %	27,5 %
Verdun	23,6 %	20,5 %
Ville-Marie	22,4 %	19,4 %
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	26,6 %	23,7 %
Total:	25,0 %	20,6 %

LE DEVOIR

nances au comité exécutif de la Ville, Alan DeSousa, il y a matière à se réjouir puisque le nouveau rôle d'évaluation témoigne de la vitalité économique de la métropole.

Les partis d'opposition étaient moins enthousiastes hier. Les jeunes familles n'auront plus les moyens d'être propriétaires à Montréal, a déploré le conseiller de Vision Montréal dans le Vieux-Rosemont, Pierre Lampron. « Il faut absolument que ce rôle soit étalé sur trois ans », a-t-il dit. M. Lam-

pron estime que, pour contrer l'exode des familles, la Ville devra aussi bonifier son programme d'accession à la propriété.

« Les gens veulent habiter dans le Plateau, le Sud-Ouest et Rosemont-La-Petite-Patrie parce qu'ils veulent vivre sans voiture, ou sans deuxième voiture, mais le problème, c'est que les hausses de taxes annulent les économies d'une voiture », note le conseiller Peter McQueen, de Projet Montréal.

Le Devoir

EN BREF

Un conseiller quitte l'opposition

Le conseiller municipal Benoît L'Écuyer a quitté les rangs du Parti municipal de Longueuil (PML) afin de siéger comme indépendant. Il s'agit de la deuxième défection en autant de semaines pour le parti d'opposition dirigé par Gilles Grégoire avec le départ de Jacques Lemire le 7 septembre dernier. Depuis les élections de novembre, le PML a perdu quatre conseillers. « Le PML est en train de changer. On est un peu plus

militants et revendicateurs et il y a des gens qui étaient plus ou moins d'accord avec cette stratégie », a indiqué hier l'attaché de presse de M. Grégoire, Éric Côté. Lors d'un caucus tenu il y a dix jours, Gilles Grégoire a discuté avec ses troupes des nouvelles orientations qu'il voulait donner au parti en matière notamment de développement durable et de qualité de vie des citoyens. Le conseil municipal compte désormais 11 élus d'Action Longueuil, la formation politique de la mairesse Caroline St-Hilaire, 11 conseillers du PML et 4 indépendants. — Le Devoir



OYSTER PERPETUAL
SEA-DWELLER DEEPSEA
EN ACIER

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

EN BREF

Benoit Corbeil évite la prison

Benoit Corbeil, l'un des principaux acteurs du scandale des commandites, a bénéficié de la clémence de la Cour d'appel du Québec. Il pourra éviter la prison. Le tribunal a annulé une amende de 117 315 \$ qu'il au-

rait dû payer après avoir plaidé coupable à une accusation de fraude. La raison? La fraude ne lui a pas profité personnellement. Sa peine de 15 mois de prison pour cette affaire a été ramenée à 12 mois à purger dans la collectivité. Corbeil sera assigné à résidence sauf aux fins du travail, la semaine. Il devra être chez lui entre 19h

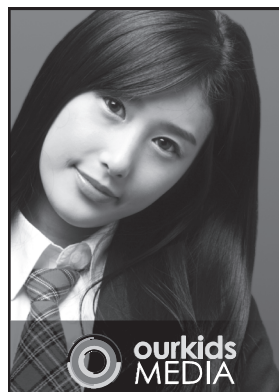
et 7h. Le samedi, il pourra sortir de 9h à midi, et deux heures de plus (le samedi ou le dimanche) pour des fins de pratique religieuse. Pour ce qui est de l'accusation de trafic d'influence, la Cour d'appel estime que l'amende de 20 000 \$ n'était pas assez sévère. A son avis, Corbeil aurait dû écoper d'une peine d'un an à purger dans la collectivité, étant donné la gravité du crime. Mais comme la Couronne n'a pas contesté la sentence en appel, la Cour estime qu'elle ne peut en accroître la sévérité. — Le Devoir

tent un moratoire sur l'exploration des gisements de gaz et de pétrole du secteur Old Harry dans le golfe du Saint-Laurent. Les signataires de cette lettre proviennent du Québec, de Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Cette demande de moratoire est fondée sur le fait que le golfe du Saint-Laurent étant six fois plus petit que le golfe du Mexique, tout accident y aura des conséquences beaucoup plus graves, d'autant que les courants y sont circulaires, ce qui répandrait partout la moindre marée noire. Certes, précise la lettre, Terre-Neuve et le fédéral ont procédé à un examen, d'ailleurs jugé incomplet, des projets d'exploration dans le secteur Old Harry au sein d'un comité mixte avant de donner le feu vert. Mais, pour les signataires, le golfe et ses espèces n'ont que faire des lignes artificielles qui délimitent les frontières des provinces dans cet immense plan d'eau. — Le Devoir

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

Moratoire réclamé dans le golfe

Une quarantaine d'organismes de conservation, d'associations de pêcheurs et de nations autochtones, en plus d'une vingtaine de sommités universitaires ou institutionnelles, ont réclamé le moratoire des gouvernements fédéral et de Terre-Neuve qu'ils décrè-



MONTRÉAL
expo D'ÉCOLES PRIVÉES
2010 Le 19 septembre

HILTON MONTRÉAL BONAVENTURE
de 12 h à 16 h

► VENEZ RENCONTRER LES MEILLEURES ÉCOLES, DE LA MATERNELLE AU SECONDAIRE

► SÉMINAIRES « COMMENT CHOISIR UNE ÉCOLE » D'INFORMATION GRATUITS

COMMANDITAIRES OUR KIDS GO TO SCHOOL

LE DEVOIR 100 ans

THE GLOBE AND MAIL

family

ico

Inscrivez-vous en ligne pour obtenir une entrée gratuite (10 \$ à la porte).

► www.ourkids.net/expo

ACTUALITÉS



L'« autoforgerie »



MICHEL DAVID

Ce n'est pas d'hier qu'on a recours aux experts en écriture pour vérifier ou invalider un témoignage. C'est sur la seule base d'une expertise graphologique que le capitaine Alfred Dreyfus avait été déclaré coupable de haute trahison, alors qu'il était parfaitement innocent.

En 1894, une espionne française travestie en femme de ménage avait découvert, dans une corbeille à papiers de l'ambassade de l'Allemagne à Paris, un bordereau qui contenait des renseignements hautement confidentiels de l'armée française. Une ressemblance avait été établie entre l'écriture apparaissant sur le bordereau et celle du jeune capitaine de l'état-major.

Certaines différences entre les deux écritures divisaient toutefois les experts. Pour obtenir la condamnation souhaitée, le tribunal militaire avait conclu à un crime défini comme de l'« autoforgerie ». Pour brouiller les pistes, ce coquin de Dreyfus aurait falsifié sa propre écriture! Comme le soutenaient ses défenseurs, cette thèse était de la pure foutaise, mais il a fallu des années et toute la combativité de Zola pour faire enfin éclater la vérité.

Marc Bellemare ne risque pas d'être condamné au baigne et expédié à l'île du Diable, comme ce pauvre Dreyfus, qui ne s'en est jamais remis, mais il n'en joue pas moins sa réputation dans cette histoire.

En retenant les services d'un expert en analyse et datation de l'encre à l'Agence des services frontaliers du Canada, Luc Brazeau, la commission Bastarache a manifestement voulu refaire le coup de l'« autoforgerie », mais elle s'est plutôt « autopoluredebananisée », comme dirait Jacques Parizeau.

Pour minimiser les effets de ce coup d'épée dans l'eau, le contenu de son témoignage a fait l'objet d'une fuite préventive dans *La Presse*. L'amateurisme qui caractérise cette commission depuis le début devient de plus en plus gênant.



Bien sûr, si l'ancien ministre de la Justice avait « actualisé » ses notes du printemps 2004 au cours des derniers mois, on aurait pu en conclure que toutes ses allégations n'étaient que pure fabrication. Cela demeure possible, mais à partir du moment où la commission savait que l'analyse de son « carton » n'autorisait aucune conclusion, pourquoi cette mise en scène?

Le porte-parole de la commission, Guy Versailles, disait mardi que M. Bellemare allait devoir « réconcilier » ses déclarations antérieures avec les résultats de cette expertise. Que va-t-on lui demander ce matin quand il reviendra témoigner? Combien de stylos bleus à luminescence variable possède-t-il?

Alors que les travaux de la commission ont pris un sérieux retard, on aurait dû le décommoder, mais lui-même ne voudra sans doute pas manquer une si belle occasion de dire sa façon de penser à ses accusateurs.

Manque de pot, l'expert invité n'était pas un homme curieux. Il s'est en tenu strictement à une analyse chimique des trois encres utilisées, sans même prendre la peine de lire la version non caviardée du fameux carton, qu'il est un des très rares à avoir vue.

La procureure du gouvernement aurait bien voulu savoir si les initiales F. F. (pour Franco Fava) ou C. R. (pour Charles Rondeau) n'apparaissaient pas ailleurs dans le texte, mais cela n'intéressait manifestement pas M. Brazeau, qui n'avait pas davantage pris connaissance du témoignage de l'ancien ministre.



Le juge Bastarache aura beau répéter que M. Bellemare n'est pas un accusé, mais simplement un témoin et un « participant » aux travaux de la commission, ce dernier épisode ne fera rien pour rassurer ceux qui croient que M. Bellemare est victime d'un complot orchestré par le bureau du premier ministre Charest.

Il est vrai que ceux qui l'ont côtoyé durant son bref passage au ministère de la Justice l'ont contredit sur plusieurs points et qu'aucun d'entre eux n'avait entendu parler de « l'influence induite » des collecteurs de fonds du PLQ.

On peut prendre la parole de ses deux anciens sous-ministres, Michel Bouchard et Louis Dionne, quand ils critiquent les méthodes brouillonnes et le comportement brutal de M. Bellemare, qui n'avait manifestement ni le jugement, ni la compétence nécessaires pour gérer ce ministère.

Ils sont cependant les premiers à reconnaître qu'ils réduisaient au plus strict nécessaire leurs contacts avec le ministre, qui leur avait clairement signifié son déplaisir de devoir travailler avec eux. Que M. Bellemare ne se soit pas confié à des hommes qui lui avaient été imposés par le bureau du premier ministre n'a rien de très étonnant.

En revanche, il a dit avoir informé son chef de cabinet et son attaché de presse au sujet des pressions dont il était l'objet. Pourtant, le personnel politique, qui ne jouit d'aucune sécurité d'emploi, est bien plus inféodé au bureau du premier ministre que la haute fonction publique.

Après la démission de M. Bellemare, son attaché de presse, Jacques Tétrault, a d'ailleurs été embauché au bureau de M. Charest. Le procureur de M. Bellemare l'a ni plus ni moins accusé de s'être parjuré en déclarant n'avoir jamais été mis au courant des pressions exercées sur son patron. Rien ne prouve que ce soit le cas, mais, à voir ce qui se passe à la commission, on en arrive à croire n'importe quoi. Ou à ne plus rien croire.

mdavid@ledevoir.com

Analyse de l'encre: pas une « vendetta »

L'expertise qualifiée de « pétard mouillé » pousse la commission à se défendre

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Le recours à un expert en analyse et datation de l'encre ne représentait ni une « vendetta » ni un exercice « inutile », s'est défendu la commission Bastarache, hier soir. Sonné par les reportages qui décrivaient le témoignage de Luc Brazeau, hier en matinée, comme un « pétard mouillé », le porte-parole Guy Versailles a défendu cette décision hier. Même si l'expert de l'Agence fédérale des services frontaliers (ASF) a été incapable de dater le carton que Marc Bellemare a déposé devant la commission, le 24 août. Il n'a même pas été possible à M. Brazeau « de confirmer si le carton était l'envers d'une tablette de papier à noter ».

« Ce n'était pas de l'acharnement, ni une vendetta: ça découle d'un contexte », a protesté le porte-parole de la commission, Guy Versailles, hier en fin de journée. Le contexte, a-t-il expliqué, est qu'au moment où le document a été déposé par Marc Bellemare, « il a immédiatement été mis sous scellé » et « caviardé » par l'avocat de M. Bellemare, Rénald Beaudry et le procureur de la commission, Giuseppe Battista. À ce moment, les participants, au premier chef les avocats du gouvernement, de Jean Charest et du Parti libéral, « ont dit que c'est sa seule preuve documentaire et ils se sont plaint de ne pas pouvoir la voir, la toucher, ils ont dit: "On ne peut rien faire avec!" ». Ce question-

nement a été considéré comme légitime par la commission, laquelle a choisi de « faire faire une expertise sur le document ». Or, une fois qu'on a demandé un travail à un expert, « il faut produire cet expert », a indiqué M. Versailles. D'où le témoignage de M. Brazeau. « Je n'ai pas suffisamment expliqué la genèse de l'affaire », s'est enfin excusé M. Versailles.

C'était la deuxième fois hier que ce dernier faisait amende honorable hier. En début de journée, le procureur de la commission, dans une mise au point, avait expliqué que la formule utilisée par M. Versailles la veille selon lequel M. Bellemare devrait aujourd'hui (jeudi) « réconcilier » sa version des faits avec les conclusions de l'expert était « mal choisie et inexacte », donnant l'impression que le témoin était un coupable coincé.

Par ailleurs, la commission a expliqué hier que les services de l'expert ont été offerts gracieusement par ASF: « Tout ce qu'on lui a payé, c'est un billet d'avion et une chambre d'hôtel », a précisé M. Versailles.

Interrogé par le procureur Éric Downs hier matin, M. Brazeau a expliqué sa technique: « On illumine le document avec certaines longueurs d'onde [dans] le but d'exciter certaines molécules de l'encre pour les amener à un niveau d'excitation et, lorsque la molécule redevient à un état stable, elle va émettre [...] des longueurs d'onde précises [selon] la formu-

lation de l'encre. » Ainsi, M. Brazeau a pu conclure que les notes sur le carton ont été produites par trois encres différentes. Or, trois lignes de notes ayant directement rapport avec le témoignage de M. Bellemare (par exemple « FF » pour Franco Fava et CR pressions ++CQ) avaient été écrites avec la même encre « bleue luminescente », selon les mots de M. Brazeau. Cela a été qualifié par un avocat présent comme un « hasard curieux ». Décrivant son carton le 24 août, M. Bellemare avait lui-même parlé des encres bleues et noires: « C'était écrit "mardi", j'ai raturé pour mettre "lundi" au crayon noir », avait-il dit par exemple.

Ridicule, dit Marois

La chef de l'opposition Pauline Marois a qualifié de « ridicule » la journée d'hier à la commission Bastarache. « On peut peut-être obliger les gens à écrire avec le même crayon, la même couleur tout le temps. Comme ça, on n'aura pas de problème », a-t-elle ironisé en s'inquiétant que cette commission devienne une forme de procès fait à Marc Bellemare. Elle a réclamaré que ses travaux portent sur le « fondement même des accusations portées par M. Bellemare », c'est-à-dire « des pressions indues de la part de donateurs pour nommer des juges ».

Le Devoir



Selon Pauline Marois, les moqueries publiées dans les médias canadiens anglais à la suite des déclarations de Pierre Curzi ne sont que des manifestations de plus du « Québec bashing ».

Le Canadien « sert » le fédéralisme

La chef du PQ voudrait plus de francophones dans l'équipe de hockey

ISABELLE PORTER

Québec — La chef du Parti québécois « aime-rait » que le Canadien de Montréal compte plus de joueurs francophones et déplore que la faiblesse du contingent québécois « serve » la cause fédéraliste.

« Je suis une amatrice de hockey et j'aimerais pouvoir applaudir plus souvent des francophones », a tenu à souligner la chef du PQ lors d'un point de presse de pré-session parlementaire. « L'équipe a pris une certaine tendance et j'aimerais qu'elle se redresse un peu. D'ailleurs, il y a beaucoup de chroniqueurs et d'analystes du monde du sport qui partagent le même point de vue que moi [sic] », a-t-elle dit.

Pas question toutefois de s'avancer vers des théories du complot. « Je ne crois pas que c'est délibéré [...], mais le résultat est le même et actuellement ça sert davantage le fédéralisme, à mon point de vue. »

Pauline Marois s'est exprimée de la sorte après avoir été interpellée par les journalistes sur les propos controversés du député Pierre Curzi, la semaine dernière. Dans une entrevue donnée à l'émission *Les Francs Tireurs*, le critique péquiste en matière de langue avait affirmé qu'il y avait une « mécanique politique » derrière le fait qu'on « boudait » les joueurs québécois au sein du Canadien.

« Les gens qui sont fédéralistes, qui ne souhaitent pas que le Québec devienne un pays [...] ils savent très bien que tu dois t'emparer d'un certain nombre de symboles identitaires », a-t-il dit en parlant de l'équipe de hockey. « Ce n'est pas par hasard » qu'il n'y a pas plus de joueurs francophones, répétait-il.

Marois dénonce le « Québec bashing »

Des déclarations qui n'ont pas manqué de faire réagir au Canada anglais. Hier, dans la page éditoriale du *National Post*, on se moquait joyeusement des « théories du complot » du député Curzi. « C'est toujours difficile de savoir si les séparatistes québécois croient vraiment les théories du complot



Aux Francs Tireurs, Pierre Curzi avait affirmé qu'il y avait une « mécanique politique » derrière le fait qu'on « boudait » les joueurs québécois au sein du Canadien.

qu'ils défendent ou s'ils tentent juste cyniquement de créer des conditions gagnantes », pouvait-on lire.

Selon Pauline Marois, ce n'est qu'une manifestation de plus du « Québec bashing » alimenté ces derniers temps par la saga de l'amphithéâtre de Québec, les écoles passerelles et les attaques du premier ministre de Terre-Neuve dans le dossier qui l'oppose à Hydro-Québec.

Selon Danny Williams, Hydro-Québec jouit d'un traitement de faveur du fédéral par rapport à son équivalent au Labrador, Nalcor. La semaine dernière, il a reproché au Québec de « croître sur le dos du reste de la fédération ».

M. Williams s'est « littéralement essuyé les pieds sur les Québécois », a lancé Mme Marois hier. « J'aimerais ça entendre le premier ministre nous défendre et répliquer à de tels propos. »

Le Devoir

Caucus du PLC au Québec

Ignatieff vise le Bloc, bottes de cow-boy aux pieds

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Shawinigan — Être la « voix » du Québec et incarner le mieux ses « valeurs »: voilà l'objectif de Michael Ignatieff au Québec. Bottes de cow-boy aux pieds, chapeau rodéo sur la tête, le chef libéral a indiqué hier que c'est sur le terrain du Bloc québécois qu'il espère faire des gains au Québec lors des prochaines élections.

Amorcée au Stampede de Calgary, la longue tournée pancanadienne de Michael Ignatieff s'est plus ou moins achevée hier au Festival western de Saint-Tite. Entre les innombrables véhicules récréatifs et les centaines de kiosques de souvenirs les plus divers — boucles de ceinture, t-shirts aux messages crus, disques western, frites maison et poutines variées — M. Ignatieff a tenté de diffuser son propre message, hier.

Le chef du PLC a parcouru les rues du festival en serrant des mains, en échangeant quelques mots avec les visiteurs et en caressant les chevaux de passage. Treize des quatorze députés libéraux du Québec l'accompagnaient, de même que plusieurs sénateurs et candidats. La vedette du jour fut sans conteste Justin Trudeau, toujours gagnant au jeu de la reconnaissance et des appuis spontanés.

À ses députés et candidats québécois réunis plus tard en caucus à Shawinigan — le fief de l'ancien premier ministre Jean Chrétien, maintenant aux mains du Bloc québécois — Michael Ignatieff a répété les grandes lignes du message qu'il a promené aux quatre coins du Canada et qui vante « la solution de rechange » libérale à un « gouvernement réactionnaire ».

« La voix du Québec à Ottawa »

Préparant le terrain de la prochaine campagne électorale, M. Ignatieff a aussi indiqué à ses troupes qu'elles « devront faire chaque jour un travail responsable d'opposition » au Parlement et tâcher d'être « la voix du Québec à Ottawa » — ce qui est essentiellement le credo du Bloc québécois.

« Il faut offrir une solution de rechange à un Bloc québécois impuissant, un parti qui ne livre pas la marchandise » aux contribuables, a lancé M. Ignatieff. « Le Bloc est sur notre ligne de tir, absolument et clairement, a confirmé le président du caucus du Québec, Pablo Rodriguez. Il détient les deux tiers des circonscriptions, ça duré assez longtemps, il empêche les choses de rouler. » Là où le Bloc « proteste », M. Rodriguez estime que les libéraux peuvent réellement agir.

Pour l'ancien chef, Stéphane Dion, les libéraux ont de fait toutes les chances de revenir à de meilleurs niveaux d'appui au Québec. Actuellement, le PLC est deuxième dans les sondages, loin derrière le Bloc, et le parti détient 14 des 75 sièges, la plupart dans la région de Montréal.

« Dans notre système électoral, il y a des effets de bascule très rapides », dit M. Dion. En passant de la basse vingtaine à une trentaine de pour cent, on peut aller chercher des sièges partout. Il faut donc convaincre de 10 à 12 % de Québécois de plus, ce n'est pas insurmontable. On l'a fait en 2000, on peut le refaire. »

Selon lui, il sera plus facile pour Michael Ignatieff de faire campagne au Québec que pour lui en 2008. « La principale différence, c'est que le gouvernement conservateur n'avait que deux ans de gouvernance à l'époque. Il était nouveau. Nous étions perçus comme l'ancien gouvernement et on se débattait. Aujourd'hui, les gens voient mieux la couleur de Stephen Harper et ça ne leur plaît pas », estime-t-il.

Bon joueur, M. Dion a reconnu que la tournée estivale de M. Ignatieff en autobus était une « belle innovation » et qu'il « aurait aimé avoir cette idée à l'époque » où il était chef...

Le Devoir

ACTUALITÉS

Les conservateurs défendent l'achat des F-35

L'opposition critique l'abandon d'une garantie de neuf milliards en retombées économiques

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Les ministres conservateurs ont passé l'avant-midi hier à défendre l'achat de 65 avions de combat F-35, au coût de neuf milliards de dollars. Les députés de l'opposition ont attaqué autant le processus d'acquisition sans appel d'offres que les retombées économiques incertaines.

Pas moins de huit ministres conservateurs ont été dépêchés à travers le pays hier pour vanter les retombées économiques pos-

sibles du contrat conclu avec Lockheed Martin. À Ottawa, la mission de charme a mis en scène trois ministres devant le comité de la défense: Tony Clement, Peter MacKay et Rona Ambrose.

Le ministre de l'Industrie, Tony Clement, a essuyé les tirs les plus nourris. Il a d'ailleurs concédé que le plus important contrat militaire de l'histoire canadienne ne sera pas soumis à la Politique des retombées industrielles et régionales, une première, tel que l'a révélé *Le Devoir* hier matin. Le ministre affirme néanmoins que les

retombées économiques potentielles sont «immenses» pour l'industrie canadienne.

«C'est vrai, c'est une nouvelle démarche. Il n'y a pas de politique de retombées économiques industrielles et régionales. Il n'y a donc pas de garantie de retombées économiques. Mais nos entreprises vont pouvoir compétitionner lors des appels d'offres de Lockheed Martin pour devenir des fournisseurs de la plate-forme mondiale du F-35. On parle d'une possibilité de participer à la construction de 5000 appareils pendant 30 ans. Pour moi, c'est positif», a soutenu Tony Clement.

En temps normal, la politique industrielle canadienne force les entreprises étrangères qui remportent un contrat militaire à réinvestir au Canada l'équivalent du montant du contrat sur une période de 20 ans.

Or, dans le cas du F-35, la société américaine Lockheed Martin n'aura pas à faire cet effort. C'est dans le protocole d'entente signé en 2006 entre Lockheed Martin et les neuf pays partenaires — dont le Canada — qu'on a scellé cette exception à la Politique des retombées industrielles et régionales. Tous les pays partenaires ont laissé tomber leur politique respective de retombées industrielles.

«Inacceptable»

Les députés de l'opposition ont soutenu hier en comité que le gouvernement Harper troque une garantie de plusieurs milliards de dollars en retombées économiques contre une simple possibilité de participer à la chaîne de montage, sans savoir si les entreprises canadiennes seront retenues par le fabricant. «C'est inacceptable», a soutenu Claude Bachand, du Bloc québécois. On a encore le temps de mettre dans le contrat des réponses minimums garantis pour les retombées économiques. Il faut protéger nos



KEITH SIMMONS AFP

Même s'il n'est pas soumis à la Politique des retombées industrielles et régionales, le contrat des 65 F-35 aura des retombées économiques potentielles énormes, disent les conservateurs.

entreprises. C'est le contribuable qui paye ce contrat, alors il faut en avoir pour notre argent.»

Même son de cloche de la part du député libéral Dominic LeBlanc. «On abdique notre souveraineté en laissant Lockheed Martin décider du montant des retombées économiques», a-t-il dit.

Mais le ministre Tony Clement rétorque que les entreprises canadiennes qui vont se battre pour faire partie de la chaîne de montage du F-35 «sont compétentes». «On a les meilleures entreprises au monde, elles veulent compétitionner, alors on va remporter des contrats», a-t-il dit.

Sans appel d'offres

Le comité de la défense a également abordé hier le processus d'acquisition des F-35, dont le contrat ne fera pas l'objet d'un appel d'offres. La ministre des Travaux publics, Rona Ambrose, a soutenu que les études et analyses — non rendues publiques — menées par son ministère et

le ministère de la Défense montrent que «le seul avion qui remplit tous les critères et qui est un avion de nouvelle génération, c'est le F-35. C'est l'avion dont a besoin le Canada.» Elle a ajouté: «Faire un appel d'offres aurait été une perte de temps et d'argent.»

Aux yeux des députés de l'opposition, l'argument ne tient pas. Surtout que le protocole d'entente signé en 2006 par Lockheed Martin et les neuf pays partenaires du F-35 permet un appel d'offres. Jack Harris, du NPD, a cité l'ancien sous-ministre de la Défense responsable des acquisitions militaires, Alan Williams, qui a récemment déclaré que la seule manière de savoir si le prix demandé par Lockheed Martin pour ses avions est le bon, c'est de tenir un appel d'offres. «Comment savoir si le Canada fait une bonne affaire? C'est arrogant de prétendre que vous avez toutes les réponses, alors qu'aucun document pour prouver vos dires n'est accessible», a dit Jack Harris.

Les députés du NPD et du Parti libéral du Canada ont également accusé le gouvernement Harper d'avoir menti à la population, puisque, le 27 mai dernier, le ministre de la Défense, Peter MacKay, soutenait en Chambre que l'acquisition d'une nouvelle génération d'avions de chasse se ferait grâce à un processus «ouvert, compétitif et transparent».

Peter MacKay a rétorqué que, en mai, il faisait référence à l'appel d'offres mené par le gouvernement américain entre 1997 et 2001, lequel a opposé Boeing et Lockheed Martin pour la construction d'une nouvelle génération d'avions. Une réponse qui a fait bondir le NPD. «Comment peut-on prétendre qu'un appel d'offres aux États-Unis, mené selon les besoins des États-Unis, dispense le Canada de mener son propre processus compétitif, selon ses besoins à lui? C'est ridicule», a soutenu Jack Harris.

Le Devoir

Petit Musée de l'impression

Événement sur le patrimoine montréalais de l'imprimerie

DÉMONSTRATIONS

LANCEMENTS

EXPOSITIONS

RALLYE

VISITES GUIDÉES

CIRCUITS PÉDESTRES

www.museeimpression.org

DU 10 AU 26 SEPTEMBRE 2010

INAUGURATION

Invitation à l'inauguration du Musée de la Médiathèque littéraire Gaëtan Dostie

Collection d'imprimés littéraires, de manuscrits et d'autres artefacts des Français d'Amérique du Nord des origines jusqu'à la nuit de la poésie en 1970.

Jeudi 16 septembre — 17 h à 20 h
1214, rue de la Montagne

JOURNÉE DES JEUNES

AU CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL
Samedi 18 septembre

Spectacle musical par des jeunes et lancement de la *Gazette littéraire des jeunes de Montréal*, en plein air, sur le parvis du Centre d'histoire de Montréal
De 12 à 13 h

Visite guidée pour les jeunes au Petit Musée de l'impression à l'imprimerie Lovell, tout à côté, au 423 de la rue Saint-Nicolas
De 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Jeunes: entrée gratuite pour cette journée seulement
Adultes: 9 \$



Au Centre d'histoire de Montréal
335, place D'Youville, Vieux-Montréal
514 872-3207

Aider le système de santé grâce à la technologie

L'Institut économique de Montréal estime qu'elle rend possibles des économies substantielles

LOUISE MAUDE
RIOUX SOUCY

Cliniques virtuelles, télésoins à domicile, anesthésie intercontinentale, chirurgie robotique. La technologie a le pouvoir de donner un nouveau souffle à notre système de santé sclérosé, estime l'Institut économique de Montréal (IEMDM). Pour peu que le Québec se réveille à temps, lit-on dans une note économique à paraître ce matin.

Les économies réalisées au moyen des outils de communication pourraient être substantielles, raconte Germain Belzile, directeur de la recherche à l'Institut. «Les gens ont en tête qu'il faut augmenter la cadence pour augmenter la productivité. Mais il est aussi possible de soigner plus de patients avec moins de ressources en recourant aux nouvelles technologies. Et ce, sans faire de compromis sur la qualité des soins.»

Dans sa note économique, l'IEMDM s'intéresse plus parti-

culièrement aux avancées réalisées dans le domaine des soins à domicile. La mise au point d'appareils pouvant transmettre à distance des informations physiologiques en temps réel (pouls ou taux de sucre, par exemple) a transformé le quotidien des malades abonnés à ce qu'on nomme les télésoins.

L'exemple de l'Ontario Telemedicine Network en est une illustration patente. En 2007, une cohorte de 819 patients souffrant d'une maladie pulmonaire ou cardiaque chronique ont pu bénéficier de cette technologie. Un an plus tard, le nombre d'admissions à l'hôpital a diminué de 60 % et les visites à l'urgence, de 70 %. «En plus de réduire les complications, l'expérience a permis d'économiser près de 8000 \$ par patient

par année», note M. Belzile.

Les télésoins peuvent de surcroît contribuer à alléger les sévères pénuries qui minent le réseau québécois, affirme l'IEMDM.

L'IEMDM s'intéresse surtout aux avancées réalisées dans les soins à domicile

Une étude menée en Californie a montré qu'une infirmière qui voyait cinq ou six patients à domicile par jour pouvait en suivre de 15 à 20 quand elle pouvait compter sur un système de consultations à distance. Plus près de nous, l'hôpital Maisonneuve-Rosemont a pu réduire sa facture de 13 % en faisant appel aux télésoins pour soigner des patients atteints d'une maladie pulmonaire chronique.

Mais de telles initiatives restent marginales, estime l'IEMDM, qui croit que le Québec aurait avantage à assouplir ses positions, notamment en ce qui a trait aux cliniques virtuelles, qui font un ta-

bac chez nos voisins du Sud. La seule initiative du genre, celle de l'entreprise Myca, a été tuée dans l'œuf en 2008 après que le Collège eut critiqué sa démarche clinique. «Il faut revoir nos positions et développer un modèle clinique qui fonctionne en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs», croit M. Belzile.

Pour cela, il faudrait que Québec sorte de sa torpeur. Il y a bien quelques projets qui voient le jour. Hier, l'Institut et hôpital neurologiques de Montréal a inauguré un centre de formation en neurochirurgie faisant appel à la réalité virtuelle. La semaine dernière, c'était le Centre universitaire de santé McGill qui pratiquait une première anesthésie intercontinentale depuis Montréal sur un patient opéré... en Italie! Mais cela reste trop peu. «Les innovations doivent venir d'en haut. Le problème au Québec, c'est que tout est bureaucratiqué et que ça prend du temps», déplore Germain Belzile.

Le Devoir

Du saumon OGM dans votre assiette?

Le poisson franchit une étape de plus vers l'homologation aux États-Unis

FABIEN DEGLISE

Pas dans mon assiette. Les autorités sanitaires américaines viennent de ranimer les mouvements d'opposition aux animaux génétiquement modifiés en franchissant une étape de plus dans l'homologation d'une espèce de saumon atlantique issue du génie génétique. Cet organisme génétiquement modifié (OGM), actuellement développé à l'Île-du-Prince-Édouard et au Panama, deviendrait du coup le premier animal de ce type à entrer dans la chaîne alimentaire humaine.

Au début du mois, la Food and Drug Administration — la Santé Canada des Américains — a en effet annoncé que le saumon atlantique OGM de la compagnie Aqua Bounty Technologies était «sécuritaire» et ne représentait aucun danger pour la santé humaine. L'évaluation indique aussi que ce saumon contient des vitamines, des minéraux et des

acides gras similaires à son cousin éloigné naturel.

La FDA va tenir plusieurs séances publiques d'information sur ce saumon transgénique dans le cadre de son Comité consultatif en médecine vétérinaire dès dimanche prochain. Les règles d'étiquetage de ce saumon seront à l'ordre du jour.

Pour une coalition d'une trentaine d'organismes environnementaux provenant autant des États-Unis que du Canada, l'entrée de ce saumon dans la chaîne alimentaire est une menace pour l'équilibre des écosystèmes marins. Le groupe appelle la FDA à faire marche arrière en laissant le poisson OGM là où il se trouve: dans un laboratoire. «Je n'ai pas confiance en ce poisson, a indiqué hier sur le site de CNN Rick Moonen, chef cuisinier à Las Vegas. C'est un poisson surdimensionné qui va être introduit dans une société déjà obèse.»

Baptisé «AquaAdvantage Salmon», ce saumon atlantique

contient une hormone de croissance extraite du chinook, un saumon du Pacifique. Il a aussi été «amélioré» avec des gènes provenant de la loquette d'Amérique (anguille de roche) afin de grossir deux fois plus vite et d'offrir une meilleure résistance aux maladies communes du saumon d'élevage.

Aqua Bounty cherche depuis plus de 10 ans à obtenir de la FDA le droit de commercialiser ce poisson. L'entreprise explique que ce saumon ne peut qu'avoir un impact limité sur l'environnement et sur les espèces traditionnelles de saumon puisque son élevage doit se faire sur terre, dans des cuves hermétiques. Qui plus est, précise-t-elle, 99 % de ces saumons sont stériles.

Le Canada, où pourtant ce poisson est en partie développé, n'a pas encore statué sur son avenir commercial et alimentaire.

Le Devoir

EN BREF

Aide financière aux études: feu vert à l'indexation

Le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études a donné le feu vert à l'indexation à hauteur de 2 % des dépenses admises dans le calcul de l'aide financière aux études, ainsi qu'à la majoration d'une série de montants pris en compte dans trois programmes d'aide financière aux études, y compris le Programme de prêts et bourses. D'autre part, il presse la ministre de l'Éducation d'introduire, dans le Règlement sur l'aide financière aux études, une disposition visant à indexer automatiquement les montants relatifs aux dépenses admises. «Nous demandons à la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, de mettre en œuvre ces recommandations afin que les étudiants les plus pauvres puissent avoir accès à une aide financière qui leur permet de se consacrer à leurs études», a fait valoir le président de la FEUQ, Louis-Philippe Savoie. — *Le Devoir*

porter
raffinée sur toute la ligne



L'automne est de retour. Partez faire un tour. Économisez 20 % sur votre escapade.

Mentionnez le code **VILLE20**
Achat au moins 7 jours à l'avance.
Réservations en ligne ou auprès
de votre agent de voyages.
D'ici lundi 20 septembre.

Vols au départ de Montréal. Réservez avant le 20 septembre.

Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 20 %.
Mentionnez le code **VILLE20** pour en profiter. Tarifs à partir de :

TORONTO 20 par jour 72* \$	HALIFAX 96* \$	ST. JOHN'S 120* \$	SUDBURY 136* \$	THUNDER BAY 112* \$
BOSTON 168* \$	CHICAGO 184* \$	NEW YORK 97* \$		

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

* Réservez avant le 20 septembre 2010 pour vos trajets avant le 31 mars 2011. À l'exclusion de la période du 16 décembre 2010 au 5 janvier 2011. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. L'aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

www.flyporter.com

ÉDITORIAL

Enseignement supérieur

Nos universités

Le nouveau recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, a raison: la ritournelle des «universités sous-financées» n'excite qu'un petit cercle d'initiés, provoquant l'indifférence la plus totale chez un grand pan de la population. Hors des universités elles-mêmes, de l'État pourvoyeur, des étudiants et des médias, qui véritablement se soucie, s'attriste et s'alarme du sous-financement des universités?

Non seulement le cri d'alarme n'est-il pas entendu, mais en plus le refrain s'use: voyant l'État au bout de ses limites financières, tant au provincial qu'au fédéral, on n'a semblé voir jusqu'ici autre chose que la hausse des droits de scolarité pour soulager les maux de l'université. Au début de l'année, les lucides ont fait du dé plafonnement de ces droits le seul et unique axe de leur Pacte sur le financement concurrentiel des universités. Hausse drastique sur trois ans, modulation en fonction du coût des formations, aide financière bonifiée: pour rattraper la moyenne canadienne, il n'y avait qu'à piger dans la sacoche des étudiants. Hop!

Mais si on partageait la facture? D'autres voix proposent justement d'élargir le «pacte». Il s'agit d'un écho rafraîchissant, qui colle à l'éclatement des universités, aux transformations radicales qui s'opèrent en leur sein. Il faudra faire plus que briser le tabou du gel des droits pour renflouer les universités. Il est heureux que d'autres pistes de solution surgissent, notamment quant à la responsabilité sociale du sous-financement de l'enseignement supérieur.



MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Lors d'un passage récent à l'Assemblée nationale, puis cette semaine au *Devoir*, le recteur de l'UdeM, Guy Breton, a suggéré quelques-unes de ces voies, qui ont le mérite de ne pas faire reposer sur les épaules des étudiants la responsabilité entière du sauvetage financier. Il espère qu'on puisse bonifier les incitatifs fiscaux destinés tant aux entreprises qu'aux individus. Par exemple: un transfert de crédit d'impôt à une entreprise en contrepartie d'une subvention. Et/ou une émission d'obligations aux particuliers afin de gonfler un fonds d'éducation supérieure.

L'objectif est noble de vouloir chatouiller l'intérêt de la société civile pour les établissements du savoir. Mais le défi est immense. Qu'on regarde seulement le désintérêt notoire du Québec francophone pour la philanthropie! Contrairement aux établissements anglophones, qui nourrissent leurs fondations grâce notamment à la générosité de leurs diplômés, les universités francophones obtiennent peu de résultats.

Dans les grandes universités nord-américaines, les campagnes de financement ont plus de succès auprès des individus que des entreprises — dans un ratio 30 % - 70 %. À l'Université de Montréal, ce rapport est complètement inversé. C'est donc à un spectaculaire changement de culture, celle de la valorisation de l'enseignement supérieur, que M. Breton et d'autres appellent en proposant une participation accrue du soutien des individus. La gageure est imposante, mais elle mérite d'être analysée. Elle pourrait conduire à une fréquentation accrue de l'université, où le Québec tire de l'arrière...

Les universités lancent ces idées en prévision d'un possible forum automnal sur le financement des universités. Toutes crient au drame financier mais chacune prône sa recette, propre à sa réalité. Car voilà, l'université change de peau; le réseau d'aujourd'hui n'est pas celui, plutôt homogène, d'hier. En meilleur accord avec ce paysage changeant, c'est à un véritable éclatement de la formule de financement actuelle, uniforme et désuète, que les universités appellent. Pour éviter la régression, leur cri doit être entendu.

machouinard@ledevoir.com

Gaz de schiste

Un nouveau Klondike ?

Le débat sur les gaz de schiste est à peine commencé que l'émotion prend déjà le dessus sur la raison. Deux exemples nous en ont été donnés mardi. L'un par la ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, pour qui le maintien à 7 \$ par semaine le prix des services de garde sera tributaire des redevances que tirera le Québec de l'exploitation de ces gaz. L'autre par le porte-parole de cette industrie, André Caillé, qui liait imposition d'un moratoire sur l'exploration en cours et mise au chômage de travailleurs. Allez leur dire!, lançait-il à des citoyens de Bécancour qui réclamaient un tel moratoire. De la démagogie primaire qui ne fera pas avancer le débat!

Le recours à des arguments de peur montre que les tenants des gaz de schiste sont sur la défensive. Ils comprennent mal que la perspective pour le Québec de devenir l'Alberta de l'est du Canada ne crée pas un engouement immédiat. Voilà dix ou vingt ans, la magie aurait probablement opéré. Plus aujourd'hui. Non que les Québécois soient opposés à la mise en valeur de leurs ressources naturelles, mais on leur a tant dit qu'il fallait réduire les gaz à effet de serre qu'ils se demandent où est la logique. Ils pourraient se rallier pour peu que les choses soient faites de manière ordonnée... ce qui est loin d'être le cas.

Le gouvernement québécois a d'emblée ouvert la porte à l'exploration et à l'exploitation gazière et pétrolière. Il l'a fait avec un enthousiasme aveugle, délivrant en quelques années quelque 600 permis d'exploration. Certains de ces permis sont sur l'île de Montréal, ce qui montre bien à quel point on a agi sans réflexion aucune. Ce n'est que voilà quelques jours que le gouvernement a amorcé une démarche devant conduire à l'adoption d'un cadre particulier à cette activité.

Laisser croire comme le font Nathalie Normandeau et André Caillé que les gaz de schiste sont un nouveau Klondike est tout sauf utile pour éclairer l'opinion publique. Une démonstration rationnelle reste à faire que la sécurité énergétique du Québec est en cause. Puis la présentation d'un «business case» sérieux. Celui-ci devra mettre en relation les coûts sociaux et environnementaux de cette activité avec ses retombées économiques et financières. Selon la ministre, des redevances de 12,5 % entraîneront des revenus pour le gouvernement de 230 millions par année pour des investissements de 1 milliard. Ce n'est pas rien 230 millions, mais ce ne sont pas les milliards nécessaires au financement des garderies, des universités, des hôpitaux. Et que restera-t-il de ces 230 millions une fois enlevé le coût que représentera les impacts environnementaux de cette activité? On aimerait bien partager la conviction des Normandeau et Caillé, mais leur parole seule ne suffit pas.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO

AFFAIRE GUERGIS: HARPER CONFIE L'ENQUÊTE À LA GRC...



GARNEAU
2010-04-13

REPRISE

LETTRES

Un plan B pour l'amphithéâtre de Québec

La fierté des citoyens de Québec retrouvée grâce aux Fêtes du 400^e anniversaire de la fondation de la capitale nationale semble durement attaquée dans le débat sur le financement d'un nouvel amphithéâtre, notamment à Montréal, mais surtout au Canada anglais. Toutefois, dans ce débat, deux questions demeurent sans réponse.

Pourquoi n'y a-t-il eu qu'une seule hypothèse de financement du nouvel amphithéâtre, soit celle voulant que les fonds proviennent à 100 % du secteur public? Probablement parce que l'étude commandée par le gouvernement du Québec était orientée vers cette seule conclusion.

Pourquoi ne pas avoir prévu un plan B, soit une autre hypothèse de financement, celle-là en partenariat public-privé (PPP)? Dans une telle perspective, plusieurs sources de revenus privés et publics pourraient contribuer non seulement au financement d'un amphithéâtre, mais également aux frais de fonctionnement de ce complexe multifonctionnel. Rien n'interdit de penser à un spectacle permanent du Cirque du Soleil avec un casino, un hôtel et un parc d'attraction intérieur. Une équipe de la Ligue nationale de hockey, la tenue de grands spectacles et la venue d'éventuels Jeux olympiques consolideraient la rentabilité de tels investissements à long terme.

La ville de Québec réussirait-elle là où la ville de Montréal a échoué lors du déménagement raté du casino avec le Cirque du Soleil? En réussissant un tel coup d'éclat, nous ne serions plus traités de «quêteux», de nation de gérants d'estrade ou d'enfants gâtés? Nous ne serions plus obligés de nous prosterner pour avoir «l'argent du fédéral»? Personnellement, je trouve humiliantes les courbettes que doivent faire nos élus municipaux et provinciaux devant les élus fédéraux pour quémander 175 millions alors que les citoyens du Québec payent collectivement chaque année plus de 50 milliards en taxes et impôts au gouvernement fédéral.

Jean Baillargeon
Le 10 septembre 2010

Une commission des plus mal foutues

Nous sommes impuissants devant une partie d'échecs judiciaire des plus mal foutues. Les deux «béliers» finiront-ils par s'encorner totalement et chuter tous les deux?

Personnellement, je suis outré de «la préparation orchestrée» des témoins qui jurent de dire la vérité... et dont les témoignages sont des «copiés collés» tellement ils sont identiques. Du bout des lèvres, ils disent connaître messieurs Fava et Rondeau... sans plus! Pourtant, ils étaient ensemble au restaurant Le Rascal pour un petit déjeuner amical ou pour penser à une stratégie pour ramasser des fonds auprès de potentiels donateurs intéressés à des retombées futures!

Toute cette mascarade sent le sauvetage *in extremis* de Jean Charest. Je suis d'avis que M. Bellemare ne devait pas être de tout repos... Prima donna oblige, mais de là à le décrire comme une tête sans cervelle, il y a un fossé infranchissable. Il était tout de même ministre! Celui qui l'a nommé à ce poste ne devrait pas peser lourd dans le sens intelligence et clairvoyance du terme.

Toute cette mise en scène discrédite la mission des juges en qui nous devons avoir la plus grande confiance et percevoir la plus grande impartialité.

Toute cette saga de trafic d'influence,

de pots-de-vin, de nominations est archiconnue de tous, entre et après chaque élection. Pourquoi jouer les vierges offensées? Dans ce monde pourri, la seule limite possible est la non-exagération! Nous devons être vigilants. Voilà tout.

Gervais Soucy

Neuveille, le 14 septembre 2010

La balle au bond...

Monsieur Sansfaçon, Nous avons lu avec grand plaisir votre éditorial consacré à l'accès aux médicaments en date du 14 septembre 2010 et intitulé: «Médicaments: assurances essentielles». À votre question: «Y a-t-il un parti politique, au Québec, prêt à attraper la balle au bond?», nous répondons que Québec solidaire plaide depuis 2008 pour un régime universel et public d'assurance médicaments. Nous faisons le même constat que vous: le système hybride où cohabitent privé et public est beaucoup trop coûteux et demande un changement en profondeur.

Québec solidaire propose aussi la création de Pharma-Québec, un pôle public d'acquisition, de recherche et de production de produits pharmaceutiques. Ce projet aurait l'avantage de freiner substantiellement la croissance des coûts en santé, d'enrichir les capacités scientifiques du Québec et d'innover dans le domaine du médicament. La Nouvelle-Zélande, qui a adopté un modèle semblable, a réussi à faire diminuer les coûts d'acquisition de médicaments par l'État de 60 %, ce qui, dans le contexte actuel, n'est pas négligeable. Enfin, l'argent économisé permettrait d'être réinvesti dans d'autres pans du domaine de la santé comme l'augmentation du nombre de lits dans les hôpitaux ou l'embauche de davantage d'infirmières.

Françoise David
Présidente, Québec solidaire
Le 14 septembre 2010

LIBRE OPINION

Réveiller le vieux fond bleu

GUILLAUME S. LEDUC

Membre fondateur du Réseau Liberté-Québec

Vous êtes-vous déjà demandé à quoi ressemblerait le Québec si les 40 dernières années n'avaient pas été consacrées au débat entre souverainistes et fédéralistes? La question est importante, puisque la seule province canadienne ayant consacré autant de temps et d'énergie à réfléchir à son adhésion au Canada est aussi la seule à s'être retrouvée dans une situation aussi précaire en matière d'endettement public, de pression fiscale sur les citoyens et de gaspillage gouvernemental.

Comment avons-nous pu en arriver à accepter un modèle québécois aussi inefficace, alors que nous avons tout le potentiel pour être un des États les plus prospères du continent?

La réponse à cette question vitale réside dans l'équilibre des forces politiques au Québec. Depuis 40 ans, le Parti libéral et le Parti québécois se sont échangé le pouvoir en débattant de souveraineté et de fédéralisme. Or, ce débat s'est véritablement institutionnalisé en pleine Révo-

lution tranquille, une période au cours de laquelle la social-démocratie, l'accroissement de la taille de l'État et les politiques de gauche en général étaient perçus comme synonymes de progrès et de sécurité.

Ce faisant, autant le PQ que le PLQ, percevant des gains électoraux, ont intégré ces principes à leur programme politique et sont devenus deux partis de gauche. La droite québécoise, elle, est complètement disparue de la scène provinciale. Sur la scène fédérale, la même chose s'est produite quelques années plus tard, avec la déconfiture historique du Parti conservateur de Brian Mulroney et l'apparition du Bloc québécois en 1993, un parti qui allait bientôt être gauchisé par Gilles Duceppe.

Mais ces 40 années de gauchisme, sur 400 ans d'histoire, pourraient n'être qu'un bref écart de conduite. Le Québec n'a pas toujours été une société de gauche et rien ne le force à continuer dans cette voie. Historiquement, notre nation a même été un château fort du conservatisme, autant sur la scène provinciale que fédérale. Plusieurs l'ont oublié, mais la droite québécoise, qu'elle ait

pris la forme du Parti bleu, de l'Union nationale ou du Parti conservateur, a toujours été une force politique majeure dans la province.

Même si dans les dernières années les élites de gauche ont tenté de le démontrer, l'électorat québécois de droite, que l'on a d'ailleurs désigné comme le «vieux» fond bleu, constitue une réalité historique indéniante.

Tout comme les idées de gauche, les idées de droite ont évolué. Le conservatisme d'aujourd'hui s'aligne avec des valeurs comme la liberté individuelle, la responsabilité citoyenne, la défense de l'identité québécoise et la subsidiarité. Les idées sont là et semblent plus pertinentes que jamais pour refaire du Québec une province riche, qui arrêterait de se nourrir des paiements de péréquation et qui assumerait pleinement et fièrement son autonomie financière.

Le vieux fond bleu est peut-être endormi depuis la fin de l'ère Mulroney, mais il n'est pas mort et tout semble indiquer qu'il n'attend qu'à se faire réveiller. Le Réseau Liberté-Québec entend très bientôt démontrer que c'est possible.

IDÉES

GAZ DE SCHISTE

Une précipitation suspecte

ALAIN BRUNEL

Sociologue chez Technologia de Paris et cofondateur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique

La précipitation avec laquelle le gouvernement québécois veut «développer» l'industrie du gaz de schiste est suspecte. Les conséquences de son exploitation sur l'environnement et la santé de la population, dans le cœur agricole, historique et démographique du Québec ont manifestement peu de poids pour le gouvernement Charest.

Le mandat étriqué de cinq mois du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en constitue une preuve flagrante. Et comme *Le Devoir* l'évoquait récemment, la proximité avec l'industrie du gaz de nombreux libéraux ayant gravité autour du pouvoir a toutes les apparences d'une détestable collusion d'intérêts privés faite dans le dos de l'intérêt public. Une de plus?

Alors pourquoi un moratoire à New York?

Les «libéraux-gazeux» diront, comme l'industrie, que l'exploitation des gaz de schiste ne pose aucun problème. Mais alors pourquoi l'État de New York a-t-il décrété cet été un moratoire jusqu'en mai 2011 afin d'en évaluer les conséquences sur la qualité de l'eau potable? Pourquoi le commissaire à l'environnement de la Ville de New York, Caswell F. Holloway, a-t-il écrit le 31 mars 2010 à l'Environmental Protection Agency (EPA) que les techniques de fracturation hydraulique posaient une «menace inacceptable pour 9 millions de New-Yorkais»?

Pourquoi l'EPA a-t-elle lancé une vaste enquête nationale au printemps dernier afin d'évaluer les effets potentiellement dangereux pour la qualité de l'eau et la santé des techniques «d'hydro-fracturation» utilisées pour récupérer le gaz? L'EPA prend son mandat au sérieux, contrairement à d'autres... L'Agence effectuera donc une enquête complète du cycle de vie de l'exploitation du gaz de schiste. Elle prévoit rendre ses conclusions à la fin 2012. Cherchez l'erreur...

Si l'EPA juge nécessaire de lancer une enquête d'envergure sur l'exploitation du gaz de schiste, c'est évidemment parce que plusieurs questions restent sans réponse. Appel d'urgence au gouvernement Cha-



ILLUSTRATION CHRISTIAN TIFFET LE DEVOIR

rest: la santé et l'eau des Québécois valent-elles moins que celles des New-Yorkais ou des États-Uniens?

Plus de mille contaminations

Une enquête de plus d'un an sur les gaz de schiste menée par le site de journalisme d'in-

Si l'EPA [aux États-Unis] juge nécessaire de lancer une enquête d'envergure sur l'exploitation du gaz de schiste, c'est évidemment parce que plusieurs questions restent sans réponse

vestigation Propublica, premier site Internet récipiendaire du prix Pulitzer en 2010, a permis de recenser plus de 1000 cas de contamination des

sources d'eau potable à travers les États-Unis.

Au terme de cette enquête, le journaliste Abraham Lustgarten affirmait ceci: «Il n'est pas clair jusqu'à quel point les petites fissures qui se créent dans la roche par la fracturation hydraulique peuvent atteindre, ou peuvent se connecter par des passages souterrains ou des failles aux nappes phréatiques et laisser s'échapper les produits chimiques dans l'eau potable. Il n'est pas certain que les produits chimiques, tel le benzène, connu pour causer le cancer, soient adéquatement contenus par la structure du puits sous terre ou par les gens, les pipe-

lines et les camions qui les manipulent à la surface. Et il n'est pas clair de quelle manière les volumineux déchets que le processus génère peuvent être traités de manière sûre.» (Ma traduction, Propublica, 31 décembre 2009)

Un cocktail hautement toxique

L'industrie demeure très discrète sur la nature des produits chimiques ajoutés à l'eau injectée sous terre. Secret industriel... Et pour cause! Le cocktail est détonant. La biologiste et toxicologue réputée Theo Colborn a livré un témoignage écrit sur le sujet devant le Comité sur la réforme du gouvernement de la Chambre des représentants des États-Unis le 25 octobre 2007.

Elle a effectué une étude sur le contenu des fluides de fracturation après qu'on lui eut remis

la formule du fluide qui serait utilisé dans les 17 puits projetés dans la Grand Mesa National Forest, qu'elle considère comme son arrière-cour.

Devant les représentants, elle a soutenu que 92 % des 171 produits et 245 composés chimiques identifiés ont des effets néfastes sur la santé, parfois à très faible dose. La plupart des produits ont des effets multiples. L'exposition peut aussi être aérienne par la voie de produits chimiques volatils et, selon T. Colborn, cette contamination serait sous-estimée. Le méthane remonte à la surface avec des tonnes de composés organiques volatils chaque année comme le benzène, le toluène, l'éthylbenzène et le xylène.

Il a été estimé qu'au Colorado en 2006, les 5500 réservoirs de condensation utilisés pour entreposer la boue re-

montant des entrailles de la Terre avaient relâché plus de 100 tonnes de composés organiques volatils chacun, contribuant ainsi à l'augmentation des taux d'ozone dans l'Ouest américain.

L'étude des composés chimiques contenus dans les fosses d'épandage des déchets de six sites du Nouveau-Mexique montre que 84 % des composés détectés sont sur la liste des produits toxiques du Superfund étatsunien. Conclusion de Theo Colborn: les données recueillies suggèrent qu'une fois fermé, chacun des puits et chacun des champs d'épandage a le potentiel de devenir un nouveau site de déchets toxiques recensé sur la liste du Superfund...

Le méthane

L'image de relative propreté du gaz en prend un sacré coup. Mais ce n'est pas tout. S'il est vrai que le gaz naturel, composé à 90 % de méthane, est l'énergie fossile la plus propre lorsqu'entièrement brûlée, c'est sans compter les fuites de méthane dans le processus de production, de distribution et de consommation. Ces fuites étaient estimées en 2004, par la Society of Chemical Industry, à de 2 à 4 % du gaz utilisé (cité par James Lovelock, dans *La Revanche de Gaïa*, Flammarion 2007, p.134).

Or le méthane a un potentiel de réchauffement global (PRG) 25 fois plus important que le dioxyde de carbone (CO₂) sur une période de 100 ans. Mais sur une période de 20 ans, soit la durée de vie moyenne d'un puits de gaz de schiste, le PRG du méthane est 72 fois celui du CO₂... Cela fait dire à Lovelock qu'avec 2 % de taux de fuite, le gaz naturel provoque sur 20 ans un pic de réchauffement global qui équivaut à celui du charbon. Et que «si les fuites s'élèvent à 4 %, l'effet de serre culmine à un niveau trois fois supérieur à celui du charbon».

Situation absurde

Ces taux de fuite sont ceux de l'exploitation traditionnelle du gaz. Il est probable que l'exploitation de gaz de schiste connaisse un taux plus élevé avec la multiplication des puits et des manipulations.

L'usine à gaz libérale aboutirait donc à cette situation absurde: afin d'exploiter une énergie dont le Québec pourrait facilement se passer, l'industrie utilisera et souillera des volumes gigantesques d'eau, contaminera inévitablement des nappes d'eau souterraines et contribuera à l'accélération d'un effet de serre déjà menaçant, lequel, justement, fera de l'eau le bien le plus précieux...

Ceci n'est pas un buffet

JEAN FRANÇOIS BISSONNETTE

Ottawa

On ne s'étonnera guère que les bonzes de l'industrie énergétique réunis à Montréal se promettent encore un bel avenir. D'après le président de Shell, la demande mondiale pour les hydrocarbures devrait augmenter de 50 % d'ici à 2030. Cette perspective, qui devrait réjouir les actionnaires de sa compagnie, semble pourtant lui peser comme un fardeau. L'entreprise devra répondre à cette entité tyrannique dont elle est la servante, la demande mondiale, car il en va du salut de l'humanité, qu'il s'agit d'arracher aux affres de la «pauvreté énergétique». Quel

argument oserait-on opposer à d'aussi nobles motifs?

La croissance infinie des activités d'exploitation des ressources naturelles est soutenue, dit-on, par le caractère exponentiel de la demande mondiale, alors qu'émergent à la modernité les pays les plus peuplés du monde. C'est la nature des besoins humains d'être infinis, et cela se traduit, pour les industriels, par l'impératif de produire aussi infiniment que le marché pourra l'absorber, et que l'homme pourra se goinfrer.

Au demeurant, persiste toujours cette croyance fondamentale voulant que la Terre soit essentiellement un stock de ressources inépuisables. Oh! Toutes nos actions sont guidées par la rareté, dit-on, et l'on sait bien que viendra

un jour où certaines choses manqueront, mais qu'importe, *hic et nunc*, c'est l'abondance et la planète entière est conviée au buffet.

Pas de limite!

Or, ce qui fait l'attrait d'un buffet, au sens profond qu'on lui donne dans l'Amérique populaire, c'est l'absence de limite. D'où l'étrange homologie entre l'infinité des besoins qu'exprime la gargantuesque demande mondiale et le nerf de la guerre froide qui sévit entre les grands acteurs économiques, la course à l'accumulation illimitée du capital. Les gens bien renseignés comme le président de Shell diront que ce qui dirige, c'est la demande, et que le profit de son entreprise est la condition nécessaire de son activité desti-

née à répondre à cette demande. Selon cette logique, c'est la nature humaine qui nous entraîne dans cette spirale d'exploitation sans fin.

Mais d'autres, des naïfs sans doute, diront que la vie sur Terre n'est pas un buffet. Que

On sait bien que viendra un jour où certaines choses manqueront, mais qu'importe, hic et nunc, c'est l'abondance et la planète entière est conviée au buffet

la nature est en fait un ensemble de systèmes à l'équilibre délicat, dont notre propre survie dépend, et qui nous impose de facto la limite au-delà de laquelle cet équilibre est

rompu. Ils rappelleront que nos conditions d'existence pendant cinq mille ans ont permis de maintenir ces équilibres, et que ce n'est que depuis deux siècles que tout — climat, cultures et sociétés — est chamboulé. Ils diront sur-

tout que si la demande nous impose ses décrets, c'est bien parce qu'on l'a créée, et qu'on n'a cessé de la stimuler, en creusant le trou béant de notre désir de marchandises.

En chacun de nous

On ne saurait être pour la «pauvreté énergétique» des

masses déshéritées, mais faut-il célébrer le fait qu'elles s'engagent à notre suite dans le pillage effréné du monde? Un désir n'est proprement humain que s'il rencontre dans quelque idée sublime — le beau, le bien — une limite qu'il fait sienne. Comment faire en sorte que la limite des écosystèmes devienne la nôtre, comment la faire nôtre sans nous condamner à la misère? Ce n'est pas au Congrès mondial de l'énergie que se discute la réponse, mais en chacun de nous.

L'enjeu, pour ceux qui sont sensibles à cette question de la limite sans laquelle il n'y a pas de liberté, n'est pas seulement de changer leur mode de vie, mais de parvenir à imposer leurs vues et à les faire triompher des intérêts de ceux qui n'y croient pas. Au-delà de l'éthique, la lutte politique s'annonce.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélaïr Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter) ; information culturelle : Michel Bélaïr (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médiat), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Paul Cauchon et Benoit Munger (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (communis Internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérrer (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaï (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaïtis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Proteau.

ACTUALITÉS

VAUDOUD

SUITE DE LA PAGE 1

en Haïti. Et elle est encore l'objet de tabous du côté de la diaspora. Pourtant, selon Rolanda Deleme, qu'on appelle aussi «Belle déesse junior», la pratique du vaudou est partie intégrante de l'héritage culturel haïtien et la reconnaissance de sa pratique est nécessaire à «l'équilibre psychologique des Haïtiens, d'ici et d'ailleurs». Car si une majorité d'Haïtiens pratiquent le vaudou de façon officieuse, «la pratique officielle est plus difficile», reconnaît-elle.

En Haïti même, où le vaudou est arrivé d'Afrique avec les esclaves au XVII^e siècle, cette pratique a été persécutée successivement par différentes églises chrétiennes et par le gouvernement haïtien. En 2012, le Musée canadien des civilisations à Ottawa présentera une exposition d'objets vaudou tirés de la collection de Marianne Lehmann, femme d'origine Suisse vivant en Haïti depuis les années 1950 et qui a sauvé plusieurs milliers d'objets de la destruction.

Parallèlement à cette exposition, qui est présentement à Berlin, le Musée canadien des civilisations présentera tout un volet portant sur la pratique du vaudou au Canada.

«La pratique du vaudou est très vivante au Canada avec tout un éventail de vaudouisants, explique Mauro Peressini, conservateur du musée pour le sud-ouest de l'Europe et de l'Amérique latine. Il y a les vaudouisants qui le pratiquent de manière assidue, les prêtres et les prêtresses, jusqu'à celui qui va seulement quand un malheur lui tombe dessus et qu'il a épuisé les autres recours. Il se dit "pourquoi ne pas essayer?". Mais c'est très difficile d'avoir des chiffres sur la pratique.»

Dans un documentaire intitulé *Héritage vaudou*, dont on peut voir des extraits sur YouTube, Didier Berry a interrogé plusieurs jeunes Montréalais d'origine haïtienne sur leur perception du vaudou. «Je sais que c'est laid, que c'est mal, et qu'il ne faut surtout pas en parler», déclare la poète Shudney Pierre-Louis. Le peintre Anthony Benoit remarque qu'il y a la pratique du vaudou, mais qu'il y a aussi la culture vaudou, qui, elle, traverse l'ensemble de la société haïtienne. Et le musicien Karl-Péralte Ricot, qui emprunte les rythmes vaudou dans sa pratique musicale, remarque que c'est une religion «boycottée».

Tout récemment, par exemple, en Haïti, des pasteurs ont brandi le spectre du vaudou pour expliquer le terrible tremblement de terre du 12 janvier dernier qui a fait plus de 200 000 morts. Selon Mauro Peressini, les pasteurs offrent fréquemment des sommes d'argent à des Haïtiens vaudouisants pour qu'ils renient leur religion en faveur de la leur. Et ce phénomène de recrutement pourrait bien avoir lieu aussi ici à Québec, selon les membres de la Confédération. Tout récemment, en Haïti, un pasteur a même incité ses ouailles à jeter des pierres à des vaudouisants qui organisaient une cérémonie à la mémoire des morts du séisme. Le pasteur a dû par la suite se rétracter.

«Les vaudouisants disent que le vaudou n'est pas fait pour faire du mal, poursuit M. Peressini. Il est fait pour guérir la personne, soit physiquement, psychologiquement, ou socialement. Ils vont dire que c'est parfois nécessaire de faire du mal, mais que c'est une exception. Ils vont dire aussi que, comme dans toutes les religions, il y a des prêtres et des prêtresses qui utilisent le vaudou à mauvais escient que ce ne devrait pas être accepté.»

Quant à la poupée transpercée d'aiguilles chère à notre imaginaire, elle n'existe tout simplement pas dans la culture vaudou, affirme M. Peressini. «C'est une création d'Hollywood», dit-il.

Pour Sara Renélik, qui est membre de la Confédération, cette organisation pourrait aussi avoir un effet dissuasif sur un certain charlatanisme ayant cours à Montréal.

Le Devoir

SCHISTE

SUITE DE LA PAGE 1

plusieurs. Du côté gouvernemental, on a évoqué l'autarcie énergétique comme argument de vente de la filière du gaz, mais sans aller jusqu'à parler de mettre en place des balises législatives afin de ne pas raccourcir la durée de vie de cette ressource non renouvelable.

Le marché québécois, précise Michael Binnion, est le deuxième en importance au Canada, avec une consommation annuelle de 200 milliards de pieds cubes, ce qui en fait un marché viable pour une nouvelle industrie. Présentement, l'Ontario et le Québec, les deux plus importants marchés, sont pour l'essentiel approvisionnés à partir des gisements de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Mais, dit-il, ce serait «injuste» si le Québec devait limiter davantage le marché du gaz car c'est à la demande de la SOQUIP, une société d'État québécoise, que des entreprises comme Terrenex, devenue Questerre au début de 2000, ont investi des millions dans la prospection depuis 30 ans pour évaluer le potentiel des sols québécois. Il admet cependant que les industriels et les actionnaires doivent assumer les risques liés non seulement à l'incertitude économique, mais aussi aux choix sociaux et politiques d'une société en mutation.

Selon le p.-d.g. de Questerre, dans le contexte écologique et économique actuel, le «vrai choix» des Québécois ne se situe pas entre mettre en valeur les gaz de schiste d'ici ou ne pas le faire.

«Le véritable choix des Québécois, dit-il, c'est entre des gaz de schiste provenant de l'Ouest, d'ailleurs loin que la Colombie-Britannique, et des gaz de schiste d'ici, dont les puits vont souvent desservir les résidences ou les indus-

tries à moins de 200 km.»

C'est d'ailleurs là, à son avis, que se situe l'un des deux avantages majeurs, à la fois économiques et écologiques, d'une éventuelle production québécoise. Les gaz de schiste de l'Ouest canadien, explique-t-il, doivent être transportés jusque dans la vallée du Saint-Laurent par gazoducs sur 3000 kilomètres. Pour transporter ce gaz jusqu'ici, cette opération exige beaucoup d'énergie, et il y a les inévitables fuites. Mais beaucoup moins sur de courtes distances, dans un marché de proximité entre producteurs et clients.

De plus, ajoute-t-il, «*Dame Nature a été généreuse pour le Québec*», car les gaz de schiste d'ici sont «si purs» qu'on peut les introduire dans le réseau public sans traitement autre que l'extraction de l'eau, un procédé de base. En comparaison, le gaz de l'Ouest, dit-il, est si riche en azote et en CO₂ — le principal gaz à effet de serre — que les producteurs doivent le raffiner, un processus qui exige de l'énergie et qui en libère. Jusqu'à présent, le CO₂ raffiné dans l'Ouest serait libéré à l'air libre, contribuant ainsi au réchauffement du climat, ce qui n'apparaît pas dans le bilan québécois quand on le brûle. Certes, ajoute Michael Binnion, ce CO₂ pourra être capté et enfoui un jour mais à un coût supérieur, ce qui avantagera encore l'industrie québécoise en matière de prix.

Un débat prématuré

Le p.-d.g. de Questerre estime que l'industrie fait face à un débat trop vif parce que détaché de sa réalité économique. Là où les gens entendent une «ruée vers le gaz», dit-il en substance, on ne trouve en réalité qu'une industrie en train de faire des pas toujours incertains vers la rentabilité commerciale.

Dans un premier temps et moyennant des investissements se situant entre 50 et 100 millions, les premières entreprises d'exploration ont

joué «à très hauts risques» pour, somme toute, dresser un premier inventaire du sous-sol québécois.

Dans une deuxième phase, qui a commencé vers 2006 dans la seule région comprise entre Trois-Rivières et Québec, les industriels tentent de déterminer si les gisements identifiés contiennent au moins de 30 à 100 pieds cubes de gaz comprimé dans chaque mètre cube de roc. Si on sait maintenant qu'on trouve de tels gisements dans cette région, où des projets concrets sont en cours, rien n'est moins sûr dans d'autres régions situées plus près de Montréal, comme dans la MRC du Haut-Richelieu, précise Michael Binnion.

Il faudra désormais entrer dans la troisième phase, à son avis, qui est celle où on détermine, avec des projets-pilotes, les paramètres ou les conditions qui vont assurer la rentabilité commerciale anticipée. Et c'est seulement dans une phase ultérieure, la quatrième, dont l'industrie serait encore assez loin, qu'on songera à pénétrer dans le marché local avec le gaz d'ici. Et les exportations? «Ni vous, ni moi ne verrons cette phase-là», assure-t-il.

Mais si elle est capable d'envisager d'être rentable même dans le cadre d'une politique d'indépendance énergétique, l'industrie «fait des rêves» pour agrandir le marché québécois du gaz en remplaçant le pétrole dans le chauffage des maisons, des institutions et des grandes entreprises. Et aussi en «révélant d'une autoroute verte», où l'essentiel des poids lourds qui roulent entre Québec et Windsor — le plus intense trafic lourd au Canada — seraient alimentés au gaz naturel par un réseau de stations-service. Comme ces poids lourds sont l'une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports, l'impact serait alors fort positif sur le bilan québécois, à son avis.

Le Devoir

Des produits toxiques

Michael Binnion, le p.-d.g. de Questerre reconnaît que son entreprise utilise des produits toxiques pour fracturer le roc souterrain. Mais, dit-il, les produits utilisés sont présents dans la vie de tout le monde, tous les jours et souvent à des concentrations plus grandes. Et l'industrie les stocke pour les recycler dans d'autres forages.

Questerre a rendu publique hier la liste des produits chimiques utilisés pour fracturer les shales gazéifères dans ses projets québécois, une exigence récente imposée à toute l'industrie aux États-Unis.

On retrouve 7 des 13 produits de Questerre dans la liste des produits toxiques que viennent de publier quatre chercheurs étasuniens dans l'*International Journal of Human and Ecological Risk Assessment*, le 4 septembre dernier, sur les pratiques de l'industrie des gaz de schiste.

L'étude des chercheurs Colborn, Kwiatkowski, Schultz et Bachran a identifié 944 produits utilisés par l'industrie du gaz aux États-Unis. Mais les ingrédients chimiques de ces produits ne sont connus que pour 131 d'entre eux (14 %) à plus de 95 %. Pour 407 de ces produits, on ne connaît que

1 % de la composition. Seulement 353 ont un code officiel du Chemical Abstract Service, une initiative de la Société américaine de chimie.

De ces 353 molécules connues, 52 % affectent le système nerveux, 40 %, le système immunitaire, 40 %, le système rénal, et 46 %, le système cardiovasculaire. Le quart sont cancérogènes et mutagènes; 37 % peuvent affecter le système endocrinien qui régularise la chimie corporelle; et 40 % ont des impacts reconnus sur l'environnement. Plus du tiers, soit 37 %, sont volatiles et la plupart peuvent évidemment contaminer les eaux.

TENEYCKE

SUITE DE LA PAGE 1

au CRTC. M. Lavoie, ancien porte-parole de Brian Mulroney, remplacera plutôt Kory Teneycke.

Allégations criminelles

Ce départ survient dans un contexte d'allégations criminelles. Le groupe américain Avaaz a déposé mardi une demande d'enquête à la police d'Ottawa et à la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Ce groupe de gauche, qui a lancé une pétition en ligne pour dénoncer la création de la chaîne de Québecor, prétend qu'elle a été trafiquée.

En effet, le 2 septembre dernier en soirée, des journalistes en règle basés à Ottawa, notamment Paul Wells, de *Maclean's*, et Kady O'Maley, de CBC, reçoivent des courriels confirmant leur inscription à la pétition alors qu'ils ne l'ont jamais signée. Le lendemain matin, dans les journaux de la chaîne Sun, Kory Teneycke signe une lettre ouverte soutenant que la pétition n'a aucune valeur puisque des noms fictifs y figurent. Il en cite plusieurs, dont celui de Snuffaluffagus, un personnage de *Sesame Street*.

Mais voilà: la liste des signataires n'est pas publique, note Kady O'Maley dans son blogue. La journaliste se demande comment M. Teneycke a pu y avoir accès et traquer les farceurs. M. Teneycke admet alors qu'il dispose d'une «source» qui s'est amusée à ajouter des noms fictifs pour tester la fiabilité de la pétition. Le groupe Avaaz entreprend des vérifications et constate que tous les faux signataires, autant Snuffaluffagus que les journalistes connus, ont été ajoutés à partir de la même adresse IP localisée à Ottawa et utilisant le fournisseur Rogers.

Le départ de M. Teneycke est-il relié à cette demande d'enquête policière?

Chez Québecor, on se refuse à tout commentaire. «Ni Québecor ni ses filiales ne font l'objet de quelque poursuite que ce soit de la part d'Avaaz. Il s'agit encore une fois d'une rumeur non fondée, a fait savoir le porte-parole, Serge Sasseville. Je vous réitère que nous ne ferons aucun commentaire sur le départ de M. Teneycke.»

Dans un courriel, M. Teneycke a écrit au *Devoir*: «Je n'ai jamais inscrit le nom de qui que ce soit sur la pétition d'Avaaz.»

Chez Avaaz, on estime quand même que cette démission, au lendemain du dépôt de la requête à la police, relève de la «coïncidence suspecte». La veille encore, un communiqué de presse de Québecor annonçait la présence de Kory Teneycke le lendemain à Winnipeg, avec le maire, pour une annonce importante. Il est plutôt resté à Ottawa pour livrer sa déclaration de cinq minutes. Il n'a répondu à aucune question.

Avaaz demande que la police force Rogers à dévoiler l'identité de l'utilisateur de l'adresse IP fautive le 2 septembre, entre 11 heures et 19 heures. Avaaz estime qu'il y a eu vol d'identité. La police d'Ottawa a confirmé la réception de la demande et étudie s'il y a matière à enquête.

Avaaz qualifie de «victoire» le départ de M. Teneycke. «La démission de l'ancien spin doctor du premier ministre à la tête d'une des entreprises médiatiques les plus puissantes du Canada constitue une victoire dans cette guerre contre l'établissement de médias politiquement teintés au Canada», écrit le directeur exécutif d'Avaaz, Ricken Patel. «La démocratie américaine a été empoisonnée par ces médias politiquement teintés et leur propagande biaisée. Tout cet épisode démontre que les Canadiens n'en veulent pas.»

La pétition d'Avaaz s'opposant à la création de Sun TV a été signée jusqu'à présent par plus de 80 000 per-

sonnes. Elle a permis à l'organisme de recueillir plus de 110 000 \$ en vue d'une poursuite judiciaire. Québecor l'a menacé d'une poursuite si la pétition n'était pas retirée.

Mea culpa

L'arrivée de M. Teneycke à Québecor, quelques mois après qu'il eut quitté l'entourage de Stephen Harper, avait été controversée. Il ne se gênait pas pour en remettre une couche, parlant de Sun TV comme d'un réseau qui serait conservateur et différent de ses concurrents «complaisants». «J'ai contribué moi-même à la dégradation de ce débat», a-t-il d'ailleurs reconnu hier.

Le vice-président au développement de Québecor Média était aussi le patron de l'équipe de journalistes politiques basés à Ottawa (*Sun*, *Le Journal de Québec*, *QMI*, *TVA*). À son arrivée, trois correspondants parlementaires aguerris s'étaient fait monter la porte. Là encore, M. Teneycke reconnaît qu'un passage si rapide du politique au médiatique n'était peut-être pas une bonne idée. «Un tel passage rapide du monde politique à la direction d'un bureau dont le mandat est de couvrir ce même gouvernement pour lequel vous avez travaillé crée une perception évidente et a rendu inconfortables bien des gens dans le milieu des médias.»

M. Teneycke n'en pense pas moins que plusieurs faussetés ont été véhiculées à propos de Sun TV, notamment que le travail journalistique y serait détourné à des fins partisans. Par communiqué de presse, le président de Québecor, Pierre Karl Peladeau, a remercié son ancien bras droit «pour l'excellent travail qu'il a effectué pour notre entreprise et nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses projets futurs».

Le Devoir

GUICHET

La fusion entraînera des économies annuelles de 10 à 15 millions d'ici 2013-2014

SUITE DE LA PAGE 1

«Le monde de l'économie de 2010-2011 n'est pas celui de 2003-2004», a avancé la présidente du Conseil du trésor, Michelle Courchesne, pour expliquer pourquoi le gouvernement n'avait pas agi avant.

La fusion entraînera des économies annuelles de 10 à 15 millions d'ici 2013-2014, selon une évaluation sommaire. Mais il est encore trop tôt pour savoir combien de postes seront abolis, a indiqué Mme Courchesne. Ce sera au comité de transition, présidé par l'ancien sous-ministre aux Finances, Jean Houde, de déterminer où le couperet tombera. La fusion est prévue pour le 31 mars prochain et le nom de la nouvelle entité ne sera connu qu'au moment du dépôt du projet de loi.

Ce n'est que vendredi dernier que Clément Gignac a informé de sa décision les p.-d.g. des deux sociétés d'État et les présidents de leur conseil d'administration. Les conseils d'IQ et de la SGF n'ont pas été mis dans le coup. «Gardez à l'esprit que le gouvernement du Québec est l'actionnaire unique des deux sociétés d'État. Donc, c'est complètement différent, comme règles du jeu [par rapport au] secteur privé où, habituellement, c'est les CA qui doivent se prononcer», a fait observer le ministre. Jacques Daoust agit comme président et chef de la direction d'IQ, tandis que Robert Cloutier préside son conseil. À la SGF, c'est Pierre Shedleur et Jean Bazin, respectivement, qui occupent ces fonctions.

Affichant des frais d'administration de 58 millions en 2009-2010, IQ a réalisé un bénéfice net de 26,5 millions. La société d'État compte quelque 400 employés et chapeaute un actif de 6,3 milliards. IQ consent des prêts et des garanties de prêts aux entreprises.

De son côté, la SGF est une société de capital de risque qui prend des participations minoritaires dans des entreprises. La valeur de son portefeuille atteint 2,2 milliards. Ses frais d'administration s'élevaient à 30 millions et elle emploie 115 personnes.

La fusion permettra d'éviter certains dédoublements, prévoit Clément Gignac. Il a rappelé que le Vérificateur général du Québec avait relevé que IQ et la SGF faisaient double emploi dans la prospection à l'étranger. Qui plus est, selon les plans stratégiques que les deux sociétés lui ont présentés cet été, «on allait de plus en plus dans une grande convergence», a dit le ministre, la SGF se proposant d'émettre des titres de dette et IQ envisageant d'offrir du quasi capital.

La SGF a généré des pertes de 261 millions en 2010 et de 244,6 millions l'année précédente en raison principalement de ses placements dans les secteurs de la foresterie et de la pétrochimie. «Au niveau des pertes de la SGF qui ont été enregistrées depuis 2003 et qui atteignent pas loin d'un milliard, il y a beaucoup, beaucoup de radiations d'actif qui proviennent de placements qui ont été faits précédemment. Qui plus est, on a eu la pire crise financière qu'on a observée en 60 ans», a souligné Clément Gignac.

A leur arrivée au pouvoir en 2003, les libéraux avaient procédé à une révision en profondeur du portefeuille de placements de la SGF, ce qui a entraîné des radiations de quelque 800 millions. Cet assainissement du portefeuille de la SGF, et l'adoption de nouvelles politiques de placements, devaient conduire la SGF à la rentabilité, selon le plan gouvernemental. Mais la société d'État est restée dans l'ornière déficitaire.

Clément Gignac n'a pas voulu jeter la pierre à l'actuel président-directeur général de la SGF, Pierre Shedleur, soulignant qu'il avait abaissé les coûts de fonctionnement de la société d'État de façon considérable. «M. Shedleur a géré de façon austère et a livré vraiment les attentes», a signalé le ministre. «C'est évident que dans le cadre du nouveau CA, ils vont réévaluer le portefeuille de la SGF», a indiqué M. Gignac.

Le président du comité de transition, Jean Houde, qui a été sous-ministre aux Finances de 2005 et 2009, est une bonne connaissance de Clément Gignac; les deux hommes ont occupé de hautes fonctions au sein de la Banque Nationale pendant plusieurs années. «Sa crédibilité ne fait aucun doute», a dit le ministre. Jean Houde, qui est conseiller à la direction de la firme de comptables Deloitte, a été aussi p.-d.g. d'IQ et vice-président de la SGF. En outre, Deloitte est la firme de vérification externe des deux sociétés d'État. Les p.-d.g. d'IQ et de la SGF font partie du comité de transition ainsi que deux représentants du gouvernement, Chrystine Tremblay, sous-ministre au Développement économique, et Suzanne Lévesque, sous-ministre adjointe aux Finances.

Le Devoir

Rectificatif

Une erreur s'est glissée mardi dans une brève intitulée «Des parents anglophones veulent abolir la loi 101». Contrairement à ce qu'indique le titre, les parents demandent l'abandon du projet de loi 103. Seul un parent s'étant présenté comme un activiste des droits de la personne a signalé que la loi 101 est contraire au droit des parents de choisir l'éducation de leurs enfants, tel qu'il est défini par l'ONU. Sans plus. Nous nous excusons de la confusion.

LE DEVOIR
www.ledevoir.com
Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390